

PROCES-VERBAL N°2 DE LA REGIONALE D'ARBITRAGE DU 28/03/2018.

La Régionale d'Arbitrage s'est réunie, en formation plénière, le 28 mars 2018, à 18h00, à l'antenne EST de la LRF, sur convocation de son Président en vue d'examiner l'ordre du jour suivant :

- -Adoption du pv n°1 du 23/03/2018
- -Convocation d'un arbitre
- -Demande d'un arbitre
- -Examen L3 et test TAISA
- -Examen L2
- -Futsal

Sont présents les membres suivants :

Monsieur Bernard PARIS Président

Monsieur Aurélien MADIA Vice-président

Monsieur Eric TOURON

Monsieur Bruno FONTAINE

Monsieur Irshad ABDUL MUNAF

Mr Didier RINGUIN au titre des arbitres fédéraux

Monsieur Patrice HEURGUE

Monsieur Marius HOARAU

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Eric Touron.

En amont de la séance, la RA fait remettre les écussons aux arbitres promus et nouveaux par Mr Rouvière du Comité Directeur.

La RA remercie M. MADIA de l'accueil qu'il lui réserve dans cette Antenne Est, sans oublier ces Collègues du Secteur.

1 Adoption du PV n° 1

Après lecture, le PV N°1 de la réunion de la RA en date du 23/03/2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Audition d'un arbitre

La RA reçoit en audition Mr Soule Isa et lui demande de clarifier sa situation administrative (renouvellement de licence ainsi que le dossier médical). Pour donner suite aux éléments apportés, la RA ne peut valider son examen théorique du grade de L2.

3 Demande de M. CARLIER Giovanni

Mr CARLIER Giovanni demande un nouveau passage théorique au grade de L2, pour ne pas avoir eu d'accusé de réception de son inscription et confirmation des dates.

La RA émet un avis défavorable à sa demande, car les dates sont parues bien à l'avance sur le site de la Ligue, et lors de la réunion générale des arbitres en début de saison, l'inscription était mise en place seulement pour permettre à la RA de proposer aux candidats une salle adaptée et un nombre de formateurs, ainsi que les moyens logistiques suffisants. De plus Mr CARLIER pouvait téléphoner à un membre de la RA ou à son administrative chargée des arbitres pour avoir le renseignement.

4 Examen L3 et test TAISA

L'examen pour le titre d'arbitre L 3 aura lieu en même temps que l'examen initial 2018, aux date et lieu à définir.

Le dernier test TAISA aura lieu au Stade Olympique de Saint Paul le 19 avril 2018 à 18h00. Le Responsable est Monsieur MADIA Aurélien.

5 Examen L2

Une formation complémentaire pour les arbitres ayant réussi l'examen théorique du grade de L2 sera programmée au stade Willy AUBRAS de Saint Paul, le samedi 31 mars 2018, à 8h30. (Resp : Didier Ringuin, Jérôme Hoarau, Bernard Paris).

6 FUTSAL

Marius Hoarau fait le compte-rendu du tournoi international Futsal à Maurice.

Il en ressort que la qualité des arbitres réunionnais a été appréciée, et que l'adoption des règlements FIFA du FUTSAL a été un plus aussi bien pour les arbitres que pour les joueurs.

Pour le championnat FUTSAL, 38 arbitres sont volontaires et le besoin est de 27 arbitres par journée de championnat.

La formation va débuter très prochainement.

Les désignations se feront en collaboration avec M.Bruno Fontaine et M. Irshad ABDUL MUNAF.Abdul MunafIrshad.

7 Divers

Le traitement des équipements des arbitres de Beach Soccer est suivi par M. Didier Ringuin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

M. Bernard PARIS

M. Eric TOURON

Le Président

Le Secrétaire